



VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie **avant le 31 décembre de chaque année** .

Les pièces à fournir :

- > Carte d'identité en cours de validité
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

DÉMARCHE EN LIGNE



SITE INTERNET

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/N47](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47))



VOS DÉMARCHES

Service Public

Inscription en ligne